

Les services d'établissement fournis aux immigrants au Canada, 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 2 juin 2022

L'[établissement des immigrants](#) est une période d'adaptation mutuelle entre les nouveaux arrivants et la société d'accueil, durant laquelle le gouvernement fédéral offre des services aux nouveaux arrivants. Un établissement efficace ouvre la voie à la contribution des immigrants à l'économie canadienne et à leur participation à la vie sociale, politique et culturelle du Canada.

Dans le but d'appuyer l'intégration réussie dans la société canadienne, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) accorde des fonds à des organisations tierces pour offrir des services d'établissement dans toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception du Québec. Le [Programme d'établissement](#) vise à aider les immigrants et les réfugiés à surmonter les obstacles particuliers auxquels les nouveaux arrivants peuvent se heurter.

La Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) comprend les données du Programme d'établissement et du [Programme d'aide à la réinstallation](#) d'IRCC, plus particulièrement celles ayant trait aux services auxquels les immigrants récents ont eu recours jusqu'en avril 2021. Le présent article examine les services d'établissement auxquels ont eu recours les immigrants adultes admis au cours de la période allant de 2016 à 2020.

Les réfugiés constituent le groupe d'immigrants qui a le plus eu recours aux services d'établissement

Jusqu'en avril 2021, près de la moitié (46,3 %) des immigrants adultes admis au cours de la période allant de 2016 à 2020 a eu recours à au moins un type de services d'établissement. Les réfugiés, qui sont venus au Canada pour échapper à la guerre, à la violence, aux conflits ou aux persécutions dans leur pays d'origine, ont le plus eu recours aux services d'établissement parmi tous les immigrants. La grande majorité des réfugiés (89,4 %) ont eu recours aux services d'établissement. À titre de comparaison, les personnes à charge des immigrants de la catégorie économique (51,0 %), les immigrants parrainés par la famille (40,4 %) et les demandeurs principaux de la catégorie économique (35,2 %) ont moins eu recours à ces services.

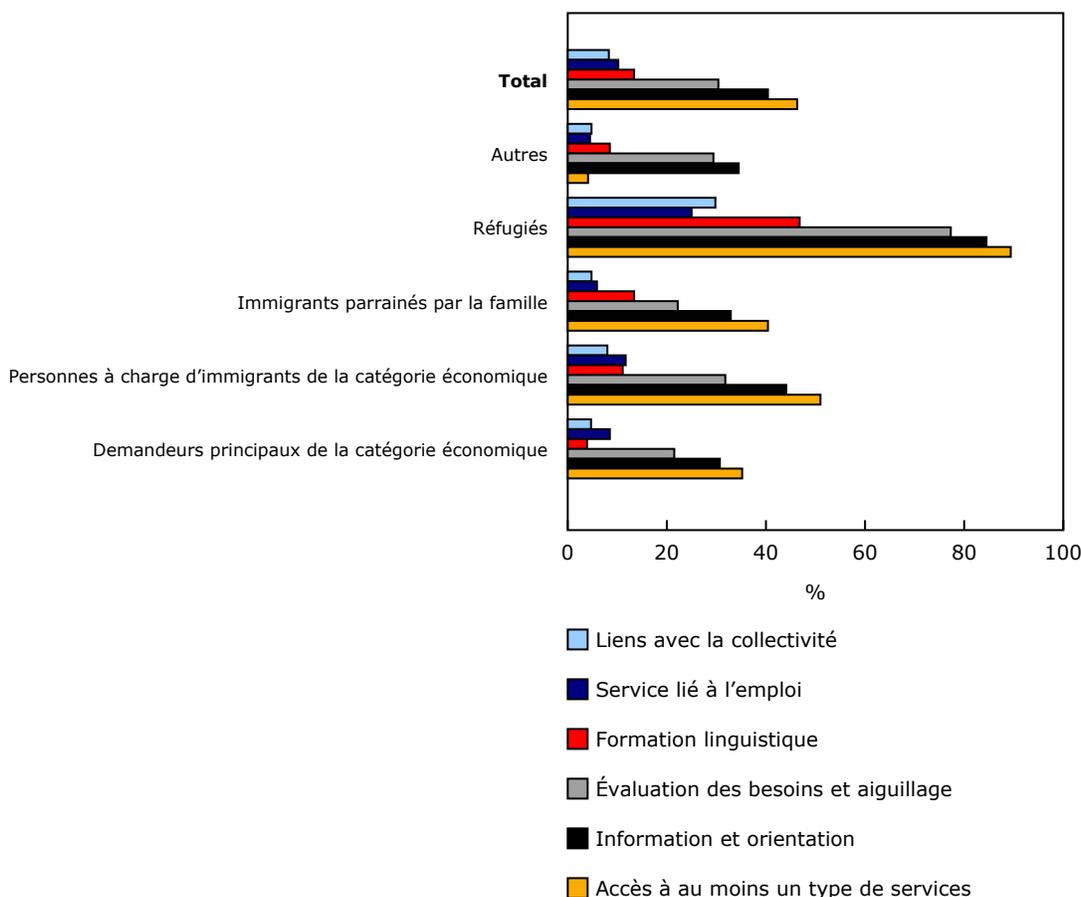
Les services d'information et d'orientation représentent le type de services d'établissement le plus souvent utilisé chez les immigrants récents

Parmi les différents types de services offerts aux immigrants récents, les services d'information et d'orientation (40,4 %) étaient le type de services auxquels ils ont eu le plus recours. Ce type de services permet aux nouveaux arrivants d'acquérir les connaissances nécessaires pour mieux s'intégrer à la société canadienne, y compris, mais sans s'y limiter, les procédures d'obtention de documents officiels, les renseignements sur la façon d'obtenir des services de prestations de soins de santé et de prestations pour enfants, ainsi que les renseignements sur la vie quotidienne dans les communautés locales.



Graphique 1

Proportion d'immigrants adultes admis au cours de la période allant de 2016 à 2020 et ayant eu recours à des services d'établissement financés par le gouvernement fédéral, selon le type de services reçu et la catégorie d'immigration



Note(s) : Les services rendus au Canada jusqu'en avril 2021 font partie de l'analyse. Les immigrants admis à l'âge de 18 ans et plus font partie de l'analyse. Les immigrants ayant indiqué le Québec comme province de destination prévue sont exclus de l'analyse. Il y avait au total 952 475 immigrants dans l'analyse, dont 349 525 demandeurs principaux de la catégorie économique, 181 300 personnes à charge d'immigrants de la catégorie économique, 296 725 immigrants parrainés par la famille, 113 390 réfugiés et 11 535 autres immigrants.

Source(s) : Module des services d'établissement de la Base de données longitudinales sur l'immigration de 2020 (5057).

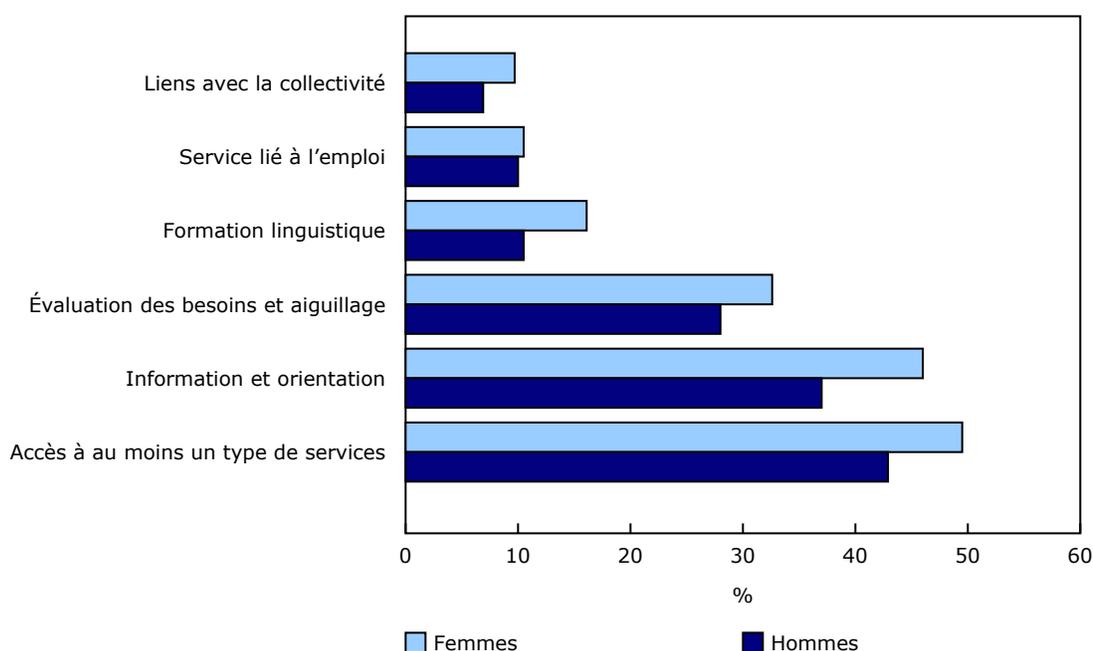
Parmi tous les types de services d'établissement financés par le gouvernement fédéral et dispensés aux adultes immigrants, les services d'évaluation des besoins et d'aiguillage se classaient au deuxième rang des services les plus utilisés (30,4 %). Les services d'évaluation des besoins et d'aiguillage ont été plus utilisés par les réfugiés (77,3 %), et moins utilisés par les demandeurs principaux de la catégorie économique (21,5 %).

Le troisième type de services auxquels les immigrants adultes ont eu le plus recours était la formation linguistique (13,4 %). Éliminer la barrière de la langue est considéré comme une étape importante permettant aux immigrants de s'adapter à la vie socioculturelle canadienne et de trouver un emploi sur le marché du travail canadien. Parmi les immigrants adultes, 46,8 % des réfugiés adultes, 13,4 % des immigrants parrainés par la famille, 11,1 % des personnes à charge des immigrants de la catégorie économique et 3,9 % des demandeurs principaux de la catégorie économique ont suivi une formation linguistique.

Dans l'ensemble, plus de femmes immigrantes que d'hommes immigrants ont recours aux services d'établissement

Parmi les femmes immigrantes admises au cours de la période allant de 2016 à 2020, 49,5 % ont eu recours aux services d'établissement, par rapport à 42,9 % des hommes immigrants. Les services d'information et d'orientation présentaient la plus grande différence relativement aux services d'établissement auxquels ont eu recours les femmes et les hommes issus de l'immigration; 46,0 % des femmes et 37,0 % des hommes ont eu recours à ce type de services. Les services de formation linguistique se classaient au deuxième rang pour ce qui est de la différence, 16,1 % des femmes immigrantes ayant utilisé ce type de services par rapport à 10,5 % des hommes immigrants.

Graphique 2
Proportion d'immigrants adultes admis au cours de la période allant de 2016 à 2020 et ayant reçu des services d'établissement, selon le sexe



Note(s) : Les services rendus au Canada jusqu'en avril 2021 font partie de l'analyse. Les immigrants admis à l'âge de 18 ans et plus font partie de l'analyse. Les immigrants ayant indiqué le Québec comme province de destination prévue sont exclus de l'analyse. Au total, 460 415 hommes immigrants et 492 040 femmes immigrantes sont pris en compte dans l'analyse.

Source(s) : Module des services d'établissement de la Base de données longitudinales sur l'immigration de 2020 (5057).

Le module des services d'établissement de la BDIM porte sur les services financés par le gouvernement fédéral rendus aux immigrants. L'ajout de ces renseignements dans la BDIM peut faciliter l'analyse future des rôles que jouent les services d'établissement dans les résultats socioéconomiques obtenus à court et à long terme par les immigrants. Par exemple, il est possible d'évaluer l'incidence des services liés à l'emploi ou à la formation linguistique sur les salaires et traitements des immigrants, ainsi que sur d'autres sources de revenus au fil du temps.

Note aux lecteurs

La diffusion de la [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) de 2020](#) a été initialement annoncée le 6 décembre 2021 dans Le Quotidien.

Les services d'établissement ont été rendus par les provinces du Manitoba (à compter de 1999) et de la Colombie-Britannique (à compter de 1998), et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a assumé la responsabilité de ces services à partir de 2013 pour le Manitoba et de 2014 pour la Colombie-Britannique. Le gouvernement fédéral verse une subvention annuelle au Québec pour indemniser la province pour la prestation des services d'accueil et d'intégration dans la province. Par conséquent, au Québec, les services d'établissement sont administrés par le gouvernement provincial. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site de l'[Évaluation du programme d'établissement](#).

Le module de service d'établissement de la BDIM de 2020, diffusé aujourd'hui, fournit des renseignements sur les services d'établissement financés par le gouvernement fédéral auxquels ont eu recours les nouveaux arrivants et sur le Programme d'aide à la réinstallation. Il enrichit en outre le contenu de la BDIM. Conjointement avec d'autres modules de la BDIM, comme les modules portant sur le revenu et les enfants, le présent module sur les services d'établissement constitue un atout particulier pour l'analyse de l'incidence des services sur les résultats d'intégration des immigrants, à long terme.

La BDIM est le fruit d'un partenariat entre Statistique Canada, IRCC et les provinces.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la couverture et la qualité des données de la BDIM, veuillez consulter la [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) - Rapport technique, 2020](#).

Pour obtenir plus de renseignements sur les services d'établissement, veuillez consulter le [Programme d'établissement](#).

Aujourd'hui, Statistique Canada publie également le fichier *Entrée express* de la BDIM de 2020. Ce fichier comprend des données sur les immigrants de la catégorie économique qui sont des demandeurs principaux admis sous le système d'entrée express au cours de la période allant de 2015 à 2020.

La catégorie « **immigrant de la catégorie économique, demandeur principal** » comprend les immigrants qui ont été sélectionnés en raison de leur capacité à contribuer à l'économie canadienne grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre; à gérer ou à mettre sur pied une entreprise, ou à en être propriétaire; à investir une somme importante; à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre.

La catégorie « **immigrant de la catégorie économique, personne à charge** » comprend les immigrants qui accompagnent un membre de la famille d'un immigrant issu de la catégorie économique qui est un demandeur principal.

La catégorie « **immigrants parrainés par la famille** » comprend les immigrants parrainés par un membre de la famille, qui est citoyen canadien ou résident permanent, pour venir au Canada.

La catégorie « **réfugié** » englobe les personnes qui craignent, avec raison, d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions politiques (réfugiés au sens de la Convention de Genève), de même que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5057.

Des statistiques sur les services d'établissement de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) de 2020 sur les services d'établissement sont offertes sur demande. Le fichier d'entrée express de la BDIM de 2020 est maintenant offert sur demande.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).